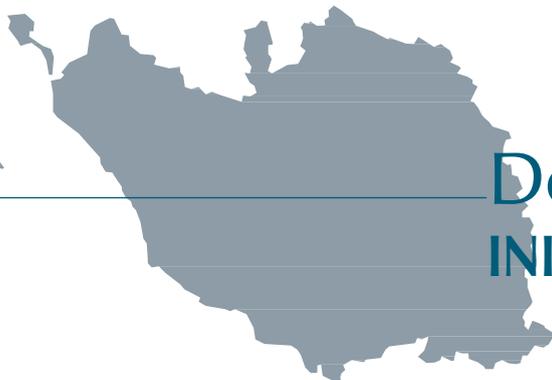




Caf  
de la Vendée



# Dossier de candidature INITIATIVE JEUNES VENDÉE



## Jurys 2025

Dates de jury	Dates limites de dépôt de dossier
19 février 2025	22 janvier 2025
21 mai 2025	23 avril 2025
29 octobre 2025	1 <sup>er</sup> octobre 2025

**Partie réservée Caf**

Arrivé le.....

Décision du jury

Accepté       Reporté       Refusé

Montant accordé.....



## CONTACT

Caisse d'allocations familiales de la Vendée  
 Service des aides financières collectives  
 TSA 50 010 - 109 boulevard Louis Blanc  
 85927 La Roche sur Yon cedex 9

[aidescollectives@caf85.caf.fr](mailto:aidescollectives@caf85.caf.fr)



# RAPPELS REGLEMENTAIRES

**Le montant de l'aide maximum par projet est de 2 000 €**

## Critères

Les initiatives soutenues concernent des projets collectifs **portés par des jeunes de 11 à 25 ans** à caractère citoyen (notion d'utilité ou de cohésion sociale et d'impact local). Ces projets s'inscriront particulièrement dans les domaines suivants :

- créations et animations culturelles,
- environnement et développement durable,
- actions de solidarité (solidarité internationale ou locale).

**Les projets doivent répondre cumulativement aux critères suivants :**

- Au minimum 2 personnes sont porteuses du projet ;
- Les porteurs de projet doivent s'appuyer sur une structure juridique (association, collectivité...);
- Les projets doivent comporter une dynamique collective ;
- Les projets doivent être initiés par des jeunes ;
- Les jeunes doivent être impliqués dans le projet : partie prenante de la construction du projet (participent aux démarches, aux actions d'autofinancement...);
- Les projets doivent faire apparaître une recherche de cofinancement ;
- Pour les projets portés par des mineurs, un adulte référent doit être identifié.

**Nesont pas éligibles :**

- Les projets de création d'activité économique ;
- Les activités concernant le champ du scolaire ;
- Les activités purement de consommation ;
- Les projets à caractère individuel.

Les jeunes présentent leur projet devant un jury. S'ils sont mineurs, ils peuvent se faire assister par l'adulte référent.

## Procédure

**1 – Le dossier est à télécharger sur le site : [caf.fr/ma-caf/caf-de-la-Vendée](http://caf.fr/ma-caf/caf-de-la-Vendée) rubrique partenaires locaux**

**2 Envoyez les dossiers au service des Aides Collectives de la Caf de Vendée au minimum 1 mois avant la date du jury. Le dossier peut être complété par des annexes ou tout document nécessaire à la compréhension du projet.**

NB : En fonction du calendrier des jurys, les projets peuvent être exceptionnellement réalisés avant le passage en jury à condition que le dossier soit parvenu avant le démarrage de l'action.

**3 – Une commission technique se réunit 3 semaines avant la date du jury et convoque les participants.**

**4 – Jury : les jeunes viennent soutenir leur projet.** S'ils sont mineurs, ils peuvent se faire assister par un adulte.

**5 – Une notification d'accord ou de refus est adressée au porteur de projet.**

**6 – En cas d'accord, le paiement est effectué par la Caf.**

**7 – Un bilan du projet sera systématiquement demandé après réalisation.**

**Pour toute information complémentaire, contacter les référents du dispositif :**

- Thérèse THOMAS : 02.51.44.72.95 – mail : [therese.thomas@caf85.caf.fr](mailto:therese.thomas@caf85.caf.fr)

- Chloé PAUGAM : 02.51.44.72.77 – mail : [chloe.paugam@caf85.caf.fr](mailto:chloe.paugam@caf85.caf.fr)







# Budget prévisionnel du projet

À présenter toutes charges comprises (T.T.C.)

Charges / Dépenses		Produits / Recettes	
<b>Achats matériels</b> (montant total)		<b>Auto-financement</b> (montant total)	
à détailler (fournitures, achats divers, matières premières...)		- dont apport personnel :	
		- dont recettes / ventes :	
		- dont autres produits :	
		- dont apports de l'association :	
<b>Locations</b> (matériel, salles)		<b>Partenariats</b> (montant total) :	
<b>Intervenants</b>		- (à préciser)	
<b>Frais de personnel</b> , honoraires, salaires...		-	
<b>Communication</b>		-	
<b>Transports, déplacements</b>		-	
<b>Assurances</b> (responsabilité civile, accidents...)		-	
<b>Autres</b> (à détailler) :		-	
		<b>Autres subventions ou prestation de service CAF-MSA</b>	
		<b>Bourse Initiative jeunes Vendée</b> (Montant sollicité)	
<b>Total des charges</b>		<b>Total des produits</b>	
<b>Contributions volontaires en nature</b> (1) (Bénévolat, mise à disposition de locaux, de personnel de service de fournitures)		<b>Contrepartie des contributions volontaires</b>	

(1) Reporter la même somme dans "Contrepartie des contributions volontaires »

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

Renseignements déclarés certifiés exacts

Fait à  
Cachet

Le  
Signature